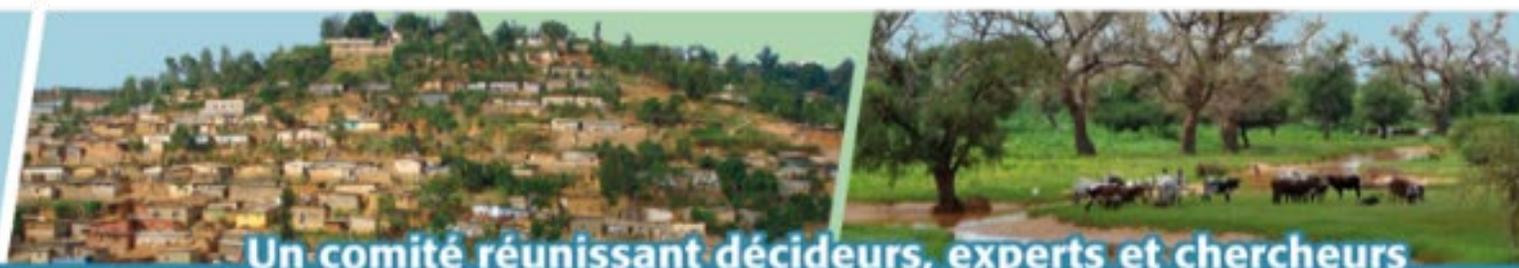


Le pastoralisme en Afrique de l'Ouest face à la croissance démographique, à la raréfaction des ressources naturelles et au changement climatique : bonnes pratiques et défis pour les politiques publiques

Bernard Bonnet, expert Iram, membre du Comité technique “Foncier & développement”

Comité technique



Un comité réunissant décideurs, experts et chercheurs
au service des politiques foncières à l'international

Trajectoires des politiques publiques de développement pastoral et de gestion du foncier agro-pastoral dans la région : entre remises en question des mobilités transfrontalières et volontés de renforcement de l'intégration régionale ?

Mercredi 15 mai 2024

Conférence sur le foncier de la Banque Mondiale, Washington

FINANCÉ
PAR :



RÉALISÉ
PAR :



COORDONNÉ
PAR :

GRET

Analyse des trajectoires des politiques de sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre

1. Pastoralisme et foncier agro-pastoral

- Foncier agro-pastoral
- Systèmes pastoraux
- Des dynamiques structurelles de transformation à l'oeuvre

2. Trajectoires des politiques publiques nationales et régionales en évolution

- Sécurisation du foncier pastoral dans les pays sahéliens
- Asymétrie croissante avec pays dits « d'accueil » de la transhumance
- Quels scénarii d'évolution possibles - perspectives 2040, et quelle politique au vu des enjeux et défis actuels?

3. Comment renforcer les complémentarités et les liens agro-pastoraux dans une vision d'intégration régionale?

- A l'échelle régionale, construction et mise en œuvre d'une vision partagée
- Dans les espaces transfrontaliers, mobilisation des acteurs de la gouvernance des territoires
- Systèmes d'exploitation, renforcement des complémentarités entre agriculture et élevages
- Communautés et citoyens, renforcement des liens sociaux et défense des droits des citoyens pour une meilleure gouvernance du foncier

1- Pastoralisme et foncier agro-pastoral

1-1. Pourquoi parler de foncier agro-pastoral?

Usage en commun de l'espace par l'agriculture et l'élevage, **liens et complémentarités** entre systèmes agricoles et systèmes d'élevage

Ressources partagées/ biens communs : règles négociées entre éleveurs, entre éleveurs et agriculteurs: droits prioritaires non exclusifs, accords sociaux, échanges de services, solidarités intra et extra-communautaires

Organisation de la mobilité: une construction sociale en perpétuelle adaptation pour garantir accès aux pâturages, aux points d'eau, aux marchés et la sécurité des familles et des troupeaux

Pluralisme juridique et complexité

- Le droit traditionnel, le droit musulman, le droit moderne
- Dans la pratique combinaison de contradictions et de complémentarités

Controverses théoriques

- Des droits sur l'herbe ou sur le sol?
- La gestion des communs

Une reconnaissance officielle à l'échelle régionale et internationale: les déclarations de 2013 N'Djaména et Nouakchott, et spécifiquement Ndjaména 2021



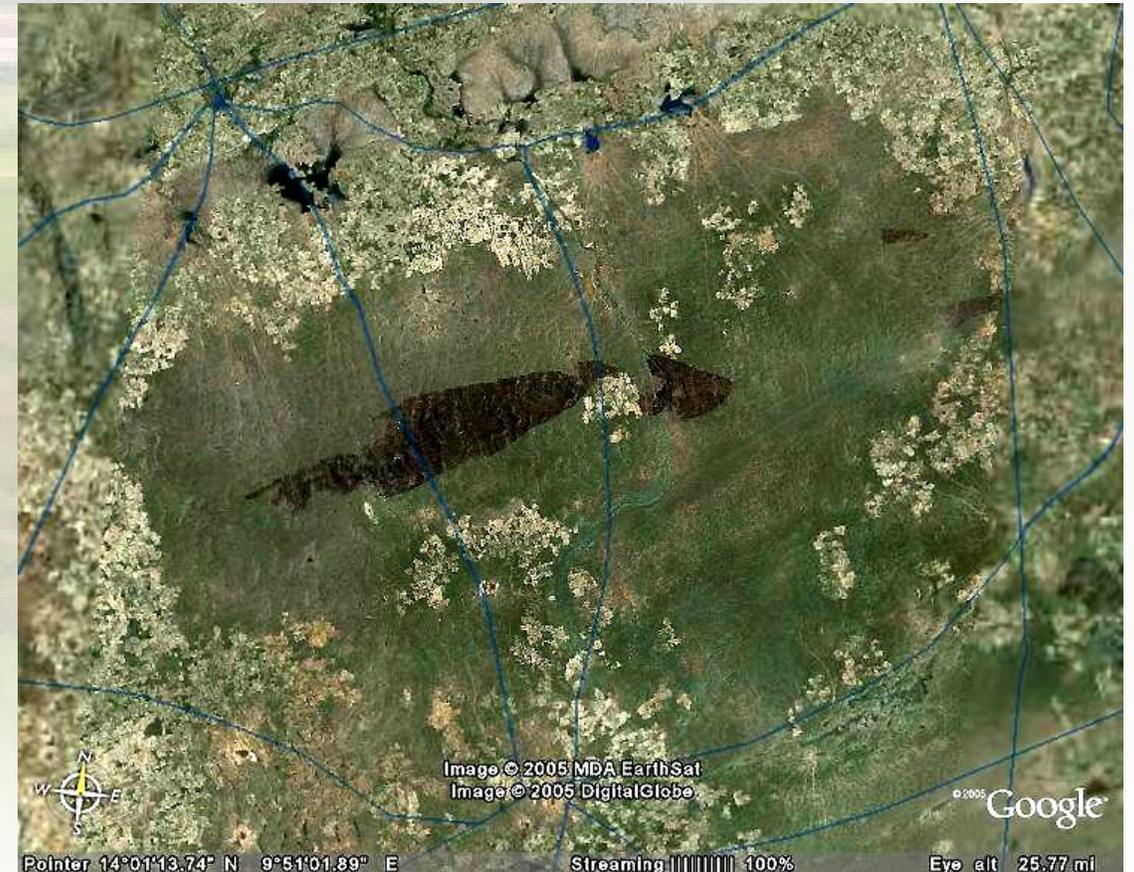
1-2. L'élevage pastoral à l'échelle régionale

- **A l'échelle de la planète, l'élevage pastoral fait vivre plusieurs centaines de millions de personnes** et concerne différentes espèces de ruminants. Il valorise **plus de la moitié des terres émergées**.
- **Zones pastorales représentent plus de 38% des pays sahéliens,**
- **Au Sahel, un élevage reproductif** dans lequel les animaux sont principalement nourris par la pâture des terres de parcours communautaires ou publiques.
- **Une grande diversité de systèmes construits spécifiquement** en lien avec les ressources pastorales et les ententes entre communautés locales.
- **Recours fréquent à une mobilité saisonnière pour assurer la productivité et la durabilité** avec contrastes saisonniers et variabilité inter annuelle
- **Alimente l'essentiel des marchés à bétail de la région à destination des capitales régionales:** une chaîne de valeur génératrice de nombreux emplois.
- **Prépondérance des systèmes pastoraux et agropastoraux dans l'économie régionale :** 515 millions de têtes, 5% du PIB global, **29% du PIB agricole,**
- **Plus de 90% de la couverture des besoins régionaux** en viande rouge et 70% du lait.



1-3. Des sociétés et des espaces transformés sous l'effet des changements structurels

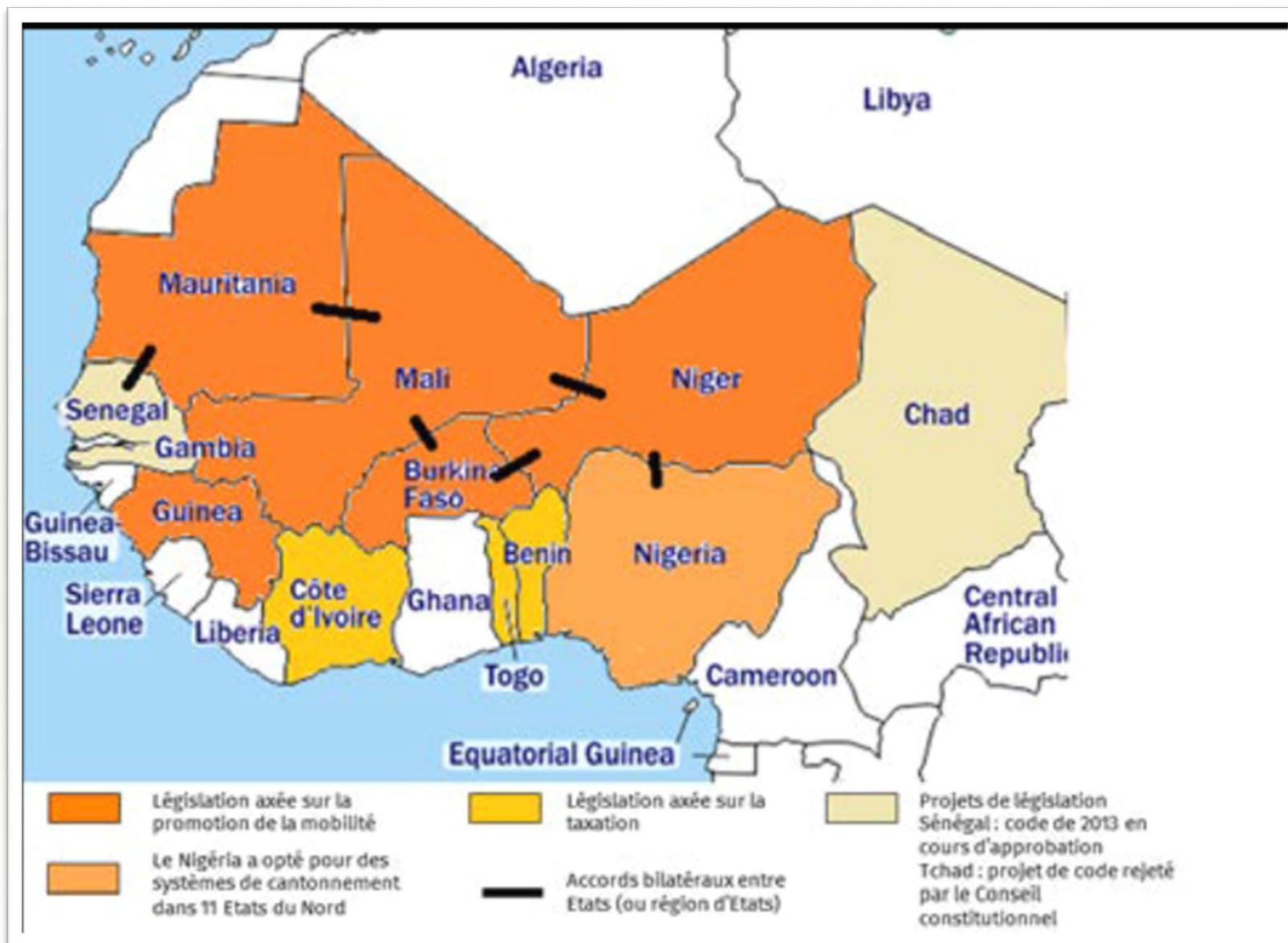
- **Évolutions des mobilités:** tentatives de fixation, recomposition, recherche de nouveaux espaces face à l'insécurité...)
- **Evolutions de la propriété des troupeaux** (et des techniques d'accès aux ressources)
- **Transformation densification des espaces ruraux**
- **Evolution de la gouvernance des territoires**
- **Multiplicité de conflits: causes et intensité variable** souvent assimilés à la relation agriculteurs éleveurs
- Témoignent d'un **besoin de renégociation des arrangements fonciers** entre agriculture et élevage
- **Gouvernance des ressources soumise à un contexte de crise sécuritaire:**
 - Fragilisation/ rupture du lien entre groupes pastoraux et agricoles
 - Recomposition de l'occupation des espaces



2- Trajectoires des politiques publiques de foncier pastoral nationales et régionales en pleine évolution



2-1 Paysage des évolutions récentes des politiques pastorales de la région



Etat des lieux de la réglementation de la mobilité du bétail en Afrique de l'Ouest (Inter-Réseaux, Synthèses Juin 2020)

2-1 Des avancées majeures dans les politiques foncières dans les pays sahéliens

La reconnaissance :

- **des droits d'usage et des droits collectifs locaux**
- **des capacités locales** de gestion des ressources naturelles et des conflits
- **des accords sociaux négociés** localement
- **des droits prioritaires non exclusifs** aux éleveurs
- **de la responsabilité des Etats** dans le respect des zones de pâturage, des aires de repos, des points d'abreuvement et des couloirs de passage



2-1 Le Niger, entre élan de construction du Code Rural, tergiversations d'une loi pastorale, fléchissement des instances du Code Rural, relance d'une politique foncière rurale

✓ Grandes sécheresses, conférence nationale, **conflit dramatique mobilisateurs des acteurs publics et société civile pour construire un nouveau cadre de gestion du foncier agro-sylvo-pastoral**

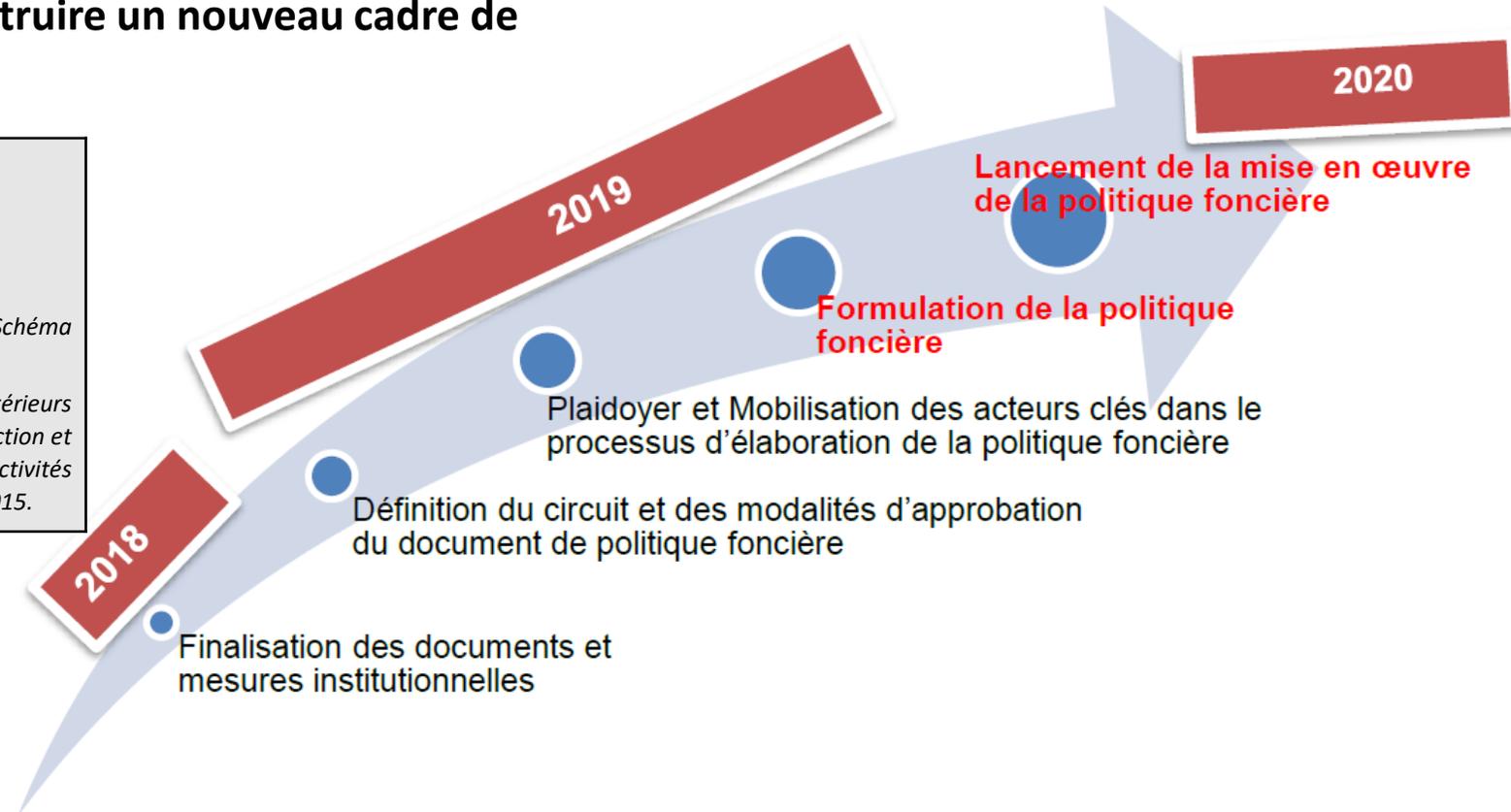
Les principaux objectifs déclarés par les POGR sont :

- la sécurisation foncière des acteurs ruraux ;
- l'organisation du monde rural ;
- la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles ;
- la contribution à l'aménagement du territoire, notamment par le Schéma d'Aménagement Foncier (SAF).

Ils visent non seulement à synthétiser les acquis législatifs et réglementaires antérieurs mais aussi se définissent comme le point de départ d'un processus continu de production et d'adoption de textes complémentaires pour couvrir l'ensemble des secteurs d'activités rurales conformément à la démarche indiquée par l'article 151 de l'Ordonnance 93-015.

✓ Ordonnance 2010-029 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme **« la mobilité est un droit fondamental des éleveurs et un mode d'exploitation rationnel et durable des ressources naturelles ».**

✓ **Mais bilan mitigé de 20 ans mise en œuvre du Code Rural (SP/CNCR, 2013): fléchissement dans l'engagement des acteurs dans ce dispositif et dans sa mise en œuvre**



Le jeu des acteurs dans l'élaboration de la politique de foncier pastoral au Niger

- ✓ **Nombreuses concertations mobilisant largement les acteurs concernés**, société civile, organisations d'éleveurs AREN, APESS, la *Fnen Dado* accompagnés des ONG engagées à leurs côtés dans différents projets (PSN FIDA, ZFD, CTB, AFD, SNV, GTZ, DANIDA, UE...).
- ✓ **PTF engagés dans le processus de préparation** (étude des régimes fonciers pastoraux) que **dans l'opérationnalisation du dispositif des commissions foncières régionales**, synergie importante, relayée et institutionnalisée
- ✓ **Intégration au cadre politique général de la SDR** dans laquelle le déploiement et le renforcement du dispositif du Code Rural s'inscrivait pleinement.
- ✓ **Mais promotion difficile du projet de Loi sur le pastoralisme, bien que porté par de nombreux acteurs, s'est trouvée dans l'impasse.** Il instituait l'indemnisation des usagers en cas d'expropriation ou d'exploitation exclusive des ressources pastorales est resté bloqué à l'assemblée (Ordonnance sur le pastoralisme et non pas de Loi)
- ✓ **Importance accordée au droit négocié et à la responsabilité des acteurs de la gouvernance locale:** rôle des commissions foncières, schéma d'Aménagement foncier régional
- ✓ Le Code Rural n'est pas seulement un texte: **une institution organisée à des échelles complémentaire** SPN/CR, SPR/CR, COFOCOM, COFOB

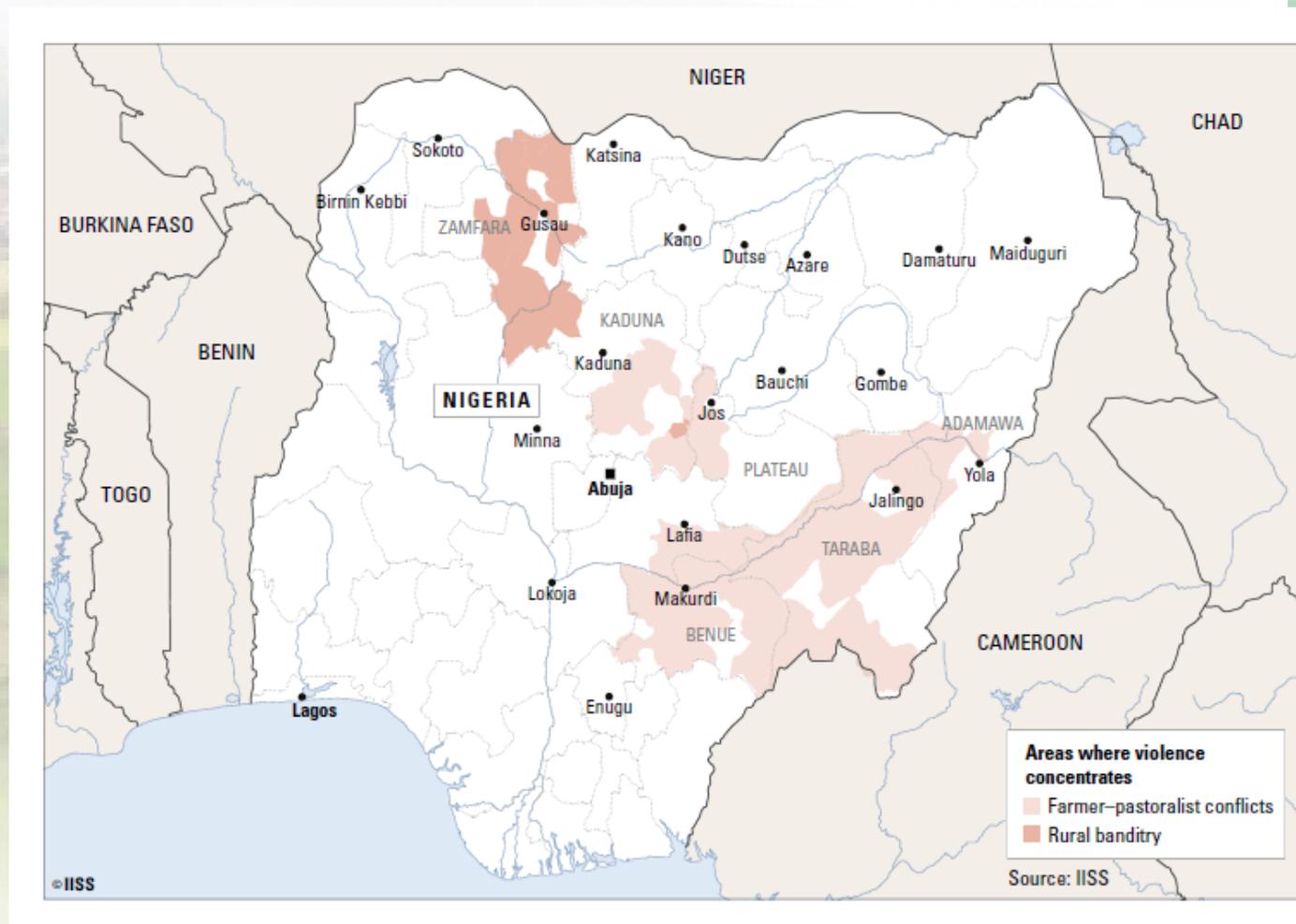
2-1 Nigeria : ranching et sédentarisation des pasteurs au centre de la politique de « modernisation » du secteur de l'élevage

- ✓ Colonisation: **une politique axée sur la modernisation de l'élevage**, pastoralisme considéré insuffisamment productif
- ✓ **1965 Loi portant création des réserves de pâturage attribuées aux communautés pastorales**
- ✓ Sur 299 réserves proposées dans États du Nord et Abuja totalisant 2,3 millions d'hectares, **seulement 23 créées, environ 500 000 ha, infrastructures non entretenues**
- ✓ « **Livestock Implementation Projects** » **successifs (1974-1983, 1986-1995)**, la politique d'élevage nigériane a poursuivi des objectifs de « modernisation de l'élevage »
- ✓ **Années 90, le gouvernement a voulu renforcer cette politique de sédentarisation des pasteurs** associée à la délimitation et la protection de « grazing reserves » destinées à être reliées aux routes de transhumance permettant la mobilité des troupeaux.
- ✓ **Mais plusieurs Etats fédéraux on déclassifiés ces grazing reserves pour mise en culture**



2-1 Nigeria : ranching et sédentarisation des pasteurs au centre de la politique de « modernisation » du secteur de l'élevage

- ✓ Développement du banditisme rural dans les États de Zamfara et de Kaduna a aggravé les conflits entre haoussa et peul
- ✓ Attaques attribuées à des éleveurs Fulani, entraînent une vague de violence contre les musulmans
- ✓ **Explosion des conflits agro-pastoraux dans plusieurs Etats, 30 années après le lancement de la politique de modernisation de l'élevage,**
- ✓ **Conflit d'occupation des terres prend une dimension religieuse et ethnique particulièrement critique.**
- ✓ Depuis que la violence s'est intensifiée en janvier 2018, plusieurs centaines de milliers de personnes ont dû fuir leur domicile
- ✓ **Mouvements de migration des éleveurs pasteurs vers le Niger, le Cameroun, la RCA...**



2-1 Nigeria : ranching et sédentarisation des pasteurs au centre de la politique de « modernisation » du secteur de l'élevage

- ✓ *L'anti grazing law* instaurée par plusieurs États: Benue (2017), Taraba, Ekitie et Edo (2021), accroissement des tensions sur l'accès au foncier.
- ✓ La stratégie s'inscrit dans la mise en place des ranchs qui se substitueraient en 10 ans aux systèmes pastoraux mobiles
- ✓ La volonté est la suppression du pastoralisme pour un élevage intensif,
- ✓ Mais en 2019 82% du cheptel en système pastoral, 17% en système agro-pastoral et 1% en mode « commercial »
- ✓ Le jeu des acteurs:
 - ✓ *L'anti-grazing law*, un bras de fer entre les autorités et certaines organisations d'éleveurs (droit à la mobilité).
 - ✓ Opposition des Etats (sud et centre) affirment ne pas disposer de ressources foncières à accorder aux ranchs promus par le National Livestock Transformation Plan
 - ✓ **Clivage religieux se durcit.** Plusieurs évêques des États de Benue et de Nassarawa dénoncent ce qui constituerait un programme « d'islamisation de la ceinture centrale nigériane »

PROHIBITION OF CATTLE AND OTHER RUMINANTS GRAZING IN EKITI STATE LAW, 2016

No. 4 OF 2016

EKITI STATE OF NIGERIA

A LAW TO REGULATE AND CONTROL CATTLE GRAZING IN EKITI STATE AND OTHER MATTERS CONNECTED THEREWITH.

Extraits

1. Interpretation...
2. Prohibition of uncontrolled Grazing.
 - (1) *No person shall cause or permit any cattle or other ruminants belonging to him or under his control to graze on any land in which the Governor has not designated as ranches.*
 - (2) *The Governor shall by an order designate land in each Local Government in respect of which cattle or other ruminants may be permitted to graze.*
 - (3) *No cattle or other ruminants shall by any means move or graze at night.*
 - (4) *Cattle movement and grazing are restricted to the hours between 7:00 am and 6:00 pm.*

2-2 Renforcement de l'asymétrie des politiques des pays « d'accueil » de la transhumance

L'inversion des politiques pastorales de plusieurs pays côtiers accroît l'asymétrie des politiques publiques entre Sahel et pays Côtiers

Côte d'Ivoire

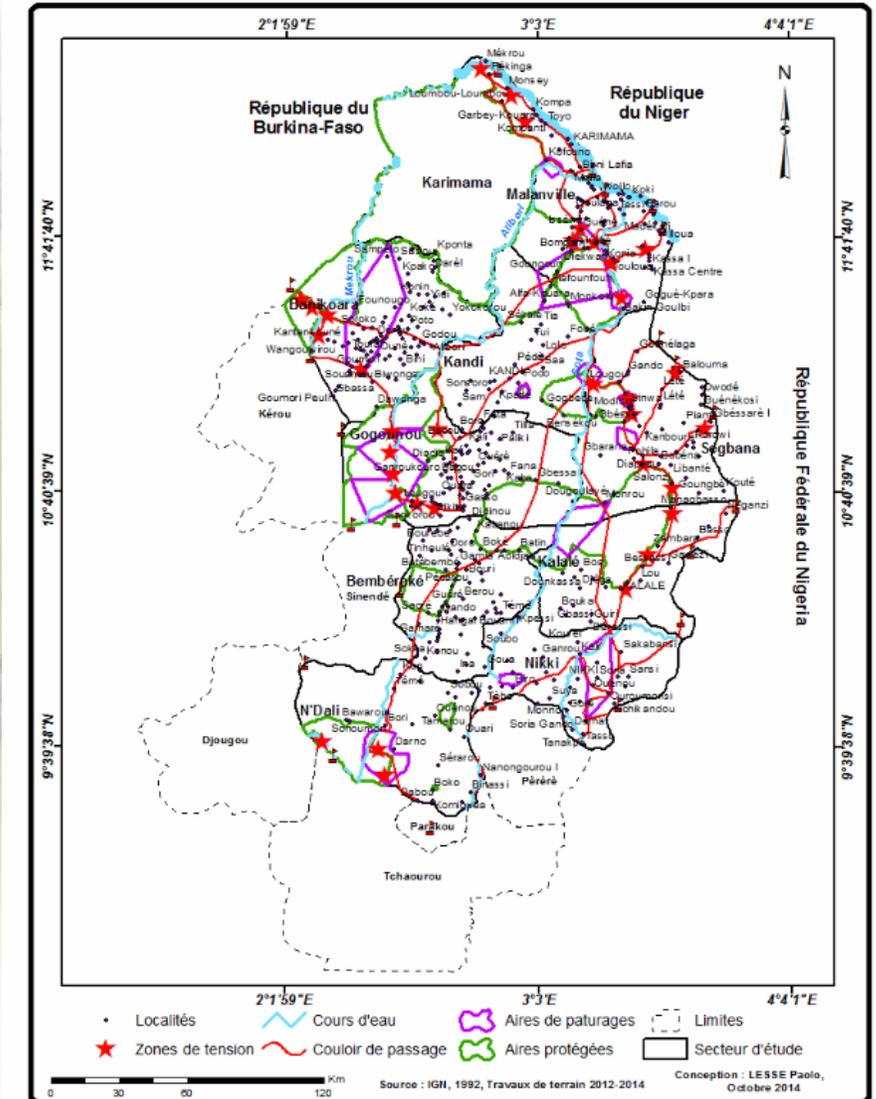
- Politique d'accueil et d'installation des éleveurs dans les années 80-90 (SODEPRA)
- Depuis 2010, politique de fermeture de la transhumance, aujourd'hui contrariée par l'afflux massif des éleveurs fuyant l'insécurité au Burkina Faso et au Mali

Bénin

- Accueil des transhumants du Niger soutien fort à la résilience des troupeaux fuyant les grandes sécheresses de 1973 et 1984
- Mise en place progressive d'une politique de sédentarisation des éleveurs, 2021 création du HCSE, décret n°2023-303 du 7 juin 2023 interdiction de la transhumance nationale et transhumance intercommunale soumise à autorisation.

Comment expliquer ces évolutions constatées entre 2010 et aujourd'hui ?

Insécurité? Climat? Politique?



2-1 Quels sont les facteurs d'émergence et d'évolution des politiques de développement pastoral incluant le foncier (sécheresses, mobilisation des organisations pastorales, etc.) ?

Quelques points d'analyse comparée de ces trajectoires à approfondir :

- ✓ **La transition foncière est engagée de manière assez différente** dans ces contextes
- ✓ **L'importance des liens sociaux intercommunautaires** dans l'absorption de la pression à la terre et dans la conflictualité des rapports aux ressources pastorales
- ✓ **Le rôle et la responsabilité de l'Etat dans l'anticipation et la gestion de la transition foncière: processus concerté et droit négocié/ prises de décrets nationaux**
- ✓ **Le rôle majeur des coalitions, des synergies d'acteurs notamment de la société civile** pour assurer un portage politique de ces réformes
- ✓ **La question de la mise en œuvre effective des nouvelles réglementations**, à travers la mise en place d'instances foncières déconcentrées et des modalités de contrôle de bonne application
- ✓ **Au niveau régional une asymétrie croissante entre les politiques foncières pays sahéliens et pays d'accueil**



2-3 Quels scénarii d'évolutions possibles, quelle politique régionale au vu des enjeux et défis actuels?

Conduite d'une réflexion prospective sur le devenir des systèmes pastoraux

Deux études fondamentales

Evaluation des impacts socio économiques et environnementaux

Evaluation cadre réglementaire national et régional

Trois déterminants des tendances lourdes:

Facteurs économiques liés au secteur élevage

Facteurs environnementaux, climatiques et fonciers

Facteurs de changements politiques et sociaux

Sc1 Tendancier

Sc2 Rupture

Sc3 Pasto
régionalement
intégré

Une démarche inclusive impliquant :

Organisations d'éleveurs, de pasteurs et d'agriculteurs

Etats

OIG et Partenaires techniques

Un cadre consensuel de référence

« Stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux »

Scenario 2 rupture - Une politique qui préconiserait l'arrêt des transhumances saisonnières régionales?

- **déchéance des élevages pastoraux aggravant leur fragilité**
- **généralisation d'un élevage en ranch, un investissement préalable considérable**, hors de portée des éleveurs
- **élevage en ranch n'a pas la souplesse d'adaptation aux aléas climatiques** des élevages pastoraux,
- viable avec un affouragement supplémentaire à chaque situation déficitaire ou par des déstockages du cheptel toujours coûteux.
- **élevages sédentaires et spécialisés pâtiraient de la déchéance des élevages pastoraux mobiles** qui ne leur fourniraient plus des animaux jeunes à des prix compétitifs.



Scenario 3 - Une politique de soutien durable à l'ensemble des systèmes d'élevage de la région dans l'objectif de satisfaire la demande croissante en produits de l'élevage ?

- **un investissement public résolu des États, Collectivités** dans la transformation et la modernisation de la mobilité pastorale.
- **garantir l'utilisation la plus efficace des ressources fourragères spontanées et des ressources en eau pour contribuer** davantage au maintien de la fertilité des sols agricoles.
- **garantir la meilleure contribution au PIB des secteurs élevage et culture** tout en facilitant le vivre ensemble des communautés.
- **un accès de leurs troupeaux aux ressources pastorales soit sécurisé négocié** pour les pasteurs à mobilité régionale saisonnière et les pasteurs sédentaires requièrent.



3- Comment renforcer les complémentarités et les liens agro-pastoraux dans une vision d'intégration régionale ?

1. **A l'échelle régionale**, construction et mise en œuvre d'une vision partagée avec les Etats et la société civile
2. **Dans les territoires transfrontaliers** construction et mise en œuvre de coopération entre acteurs de la gouvernance
3. **Systemes de production**, intensification des complémentarités entre agricultures et élevages
4. **Communautés et citoyens**, renforcement des liens sociaux et de la défense des droits des usagers agro-pastoraux



3-1 Construction et mise en œuvre d'une vision partagée à l'échelle régionale

- Une vision régionale du développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux construite avec les différents pays et acteurs concernés



3-1. La construction d'une vision partagée à l'échelle régionale

La stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel



Réunion des Experts

Abidjan , Côte-d'Ivoire, le 27
Septembre 2023

www.ecowas.int



SÉCURISER LE FONCIER AGRO-PASTORAL ET PRÉVENIR LES CONFLITS AGRO-PASTORAUX EN AFRIQUE DU CENTRE ET DE L'OUEST



REUNION REGIONALE
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



- Un axe fondamental : “améliorer la gouvernance des territoires et des ressources naturelles essentielles à la production et à la résilience des systèmes d'élevage”



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



Stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel

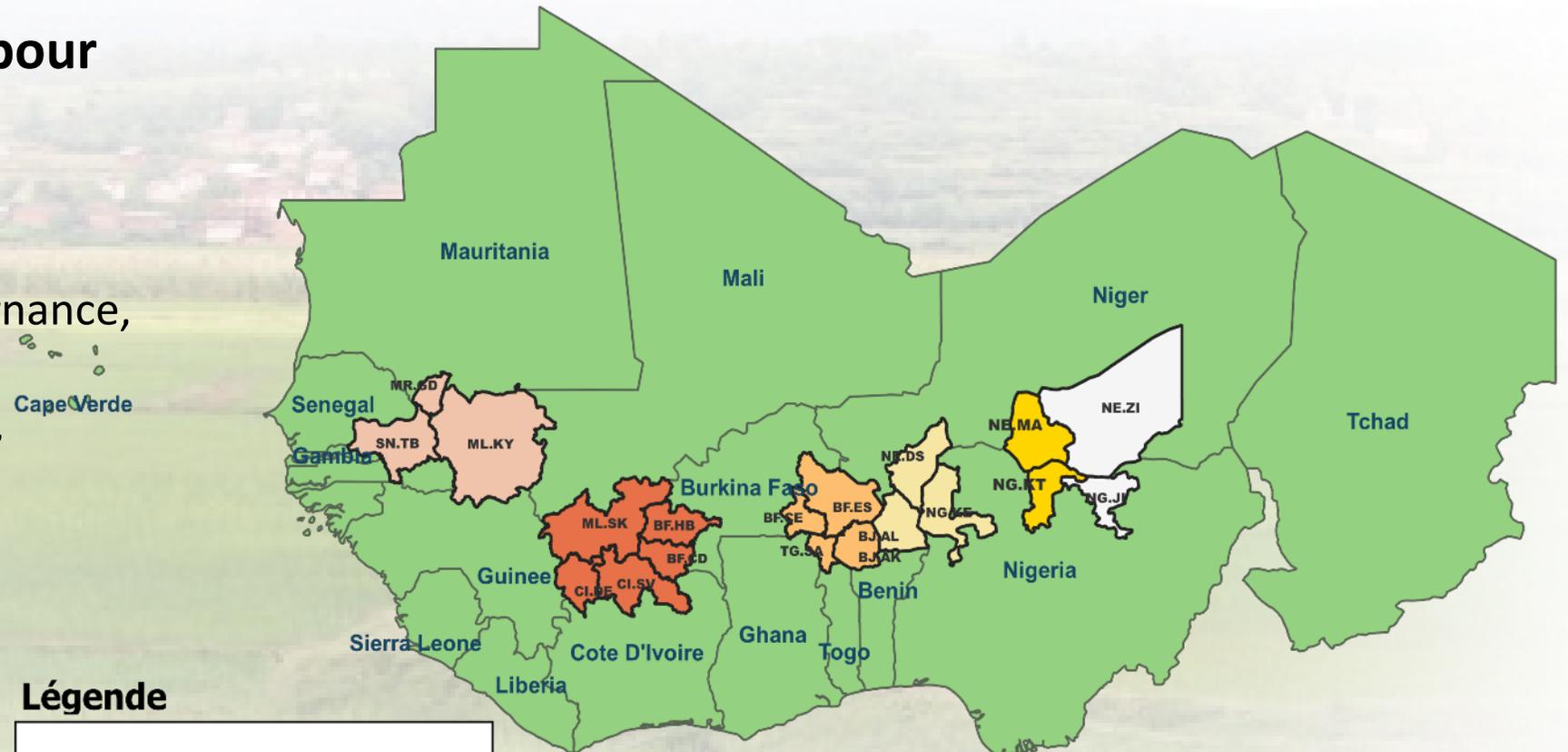
«Faciliter la transformation maîtrisée des systèmes d'élevage mobiles pour améliorer leur viabilité sur le plan économique, social et environnemental et leur adaptabilité aux évolutions démographiques, territoriales, politiques, sécuritaires et climatiques en cours et à venir dans l'espace ouest-africain et sahélien »

- **Axe n°1 : Valoriser le potentiel économique** et la contribution à la souveraineté alimentaire des systèmes et filières d'élevage ;
- **Axe n°2 : Améliorer la gouvernance** des territoires et des ressources naturelles essentielles à la production et à la résilience des systèmes d'élevage ;
- **Axe n°3 : Promouvoir « Une seule santé »** pour améliorer la santé animale et minimiser l'impact des maladies animales sur la productivité animale et la santé publique ;
- **Axe n°4 : Développer un environnement favorable** aux investissements publics et privés dans les élevages

3-2. La mobilisation des acteurs de la gouvernance dans les espaces transfrontaliers

Dialogue multi-acteurs pour la coopération transfrontalière :

- processus de concertation
- renforcement de la gouvernance,
- suivi des mouvements
- Aménagements pastoraux,
- valorisation et commerce transfrontalier,
- mise en cohérence des aménagements
- sécurisation des espaces pastoraux transfrontaliers
- ...



Légende

| | |
|--|---------------------------------|
| | Tambacounda_Kayes_Guidimikha |
| | Korhogo_Sikasso_Bobo-Dioualasso |
| | Kebbi_Alibori_Dosso |
| | Atakora_Savane_Sud-Est |
| | Zinder_Jigawa |
| | Maradi_Katsina |
| | CEDEAO_SAHEL |

Source : OSEMAOS

Réalisation : Equipe Technique de l'OSEMAOS



3-3. Intensification des complémentarités entre agricultures et élevages

- **Reconnaitre et renforcer les complémentarités l'interdépendance entre élevage pastoral mobile/ naisseur et les autres élevages plus spécialisés (laitiers périurbain, traction animale, finition des animaux maigres)**
- **Renforcer les échanges entre agricultures et élevages mobiles :**
 - Fertilité : fumier, poudre de parc, compost,
 - Parcs arborés (éléments minéraux, fourrages, ombrage, graines disséminées)
 - Cultures fourragères associées aux céréales et développement des cultures à double fin
 - Animaux dans les exploitations agricoles (fourniture d'animaux de bât et de trait...)
 - Échanges de services entre agriculteurs et éleveurs (enfants bouviers, transport des récoltes)

3-4. Renforcement des liens sociaux et de la défense des droits des usagers agro-pastoraux



- **Soutenir les dialogues inter communautaires ;** rôle fondamental des leaders pour améliorer la gouvernance locale des territoires et des ressources naturelles
- **Préserver les acquis des alliances historiques** et soutenir l'ouverture à de nouvelles collaborations entre agriculteurs et éleveurs
- **Soutenir le respect et la défense des droits des citoyens :** analyser et recadrer la pratique du droit agro-pastoral par les acteurs institutionnels de la gouvernance locale



Pastoralism in West Africa facing population growth, dwindling natural resources and climate change: best practices and challenges for public policies

By **Dr. Andrea Reikat** (GIZ), Thematic Session T07 (Preston), 15 May 2024



Le pastoralisme en Afrique de l'Ouest dans le contexte de la croissance démographique, la raréfaction des ressources naturelles et du changement climatique : bonnes pratiques et défis pour les politiques publiques

Pastoralism in West Africa facing population growth, dwindling natural resources and climate change: best practices and challenges for public policies

A joint presentation of country modules of the
Global Program for Responsible Land Policy (GPRLP)

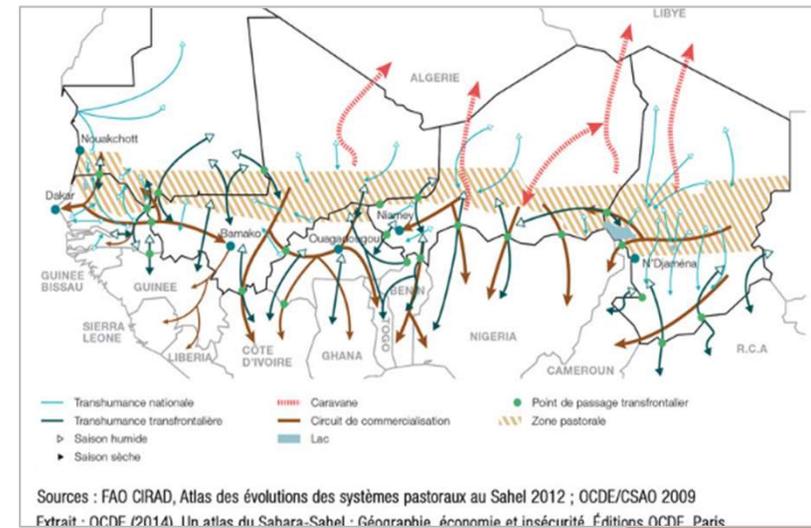


Sommaire

1. Contexte
2. Le ProPFR en général et avec sa considération du pastoralisme
3. Activités de sensibilisation, d'organisation de cadres d'échange et formations
4. L'établissement de documents d'accords sur l'usage des terres agricoles
5. Appui à la réorganisation des espaces
6. Vers un modèle de gestion: le cas du Benin

Contexte (1)

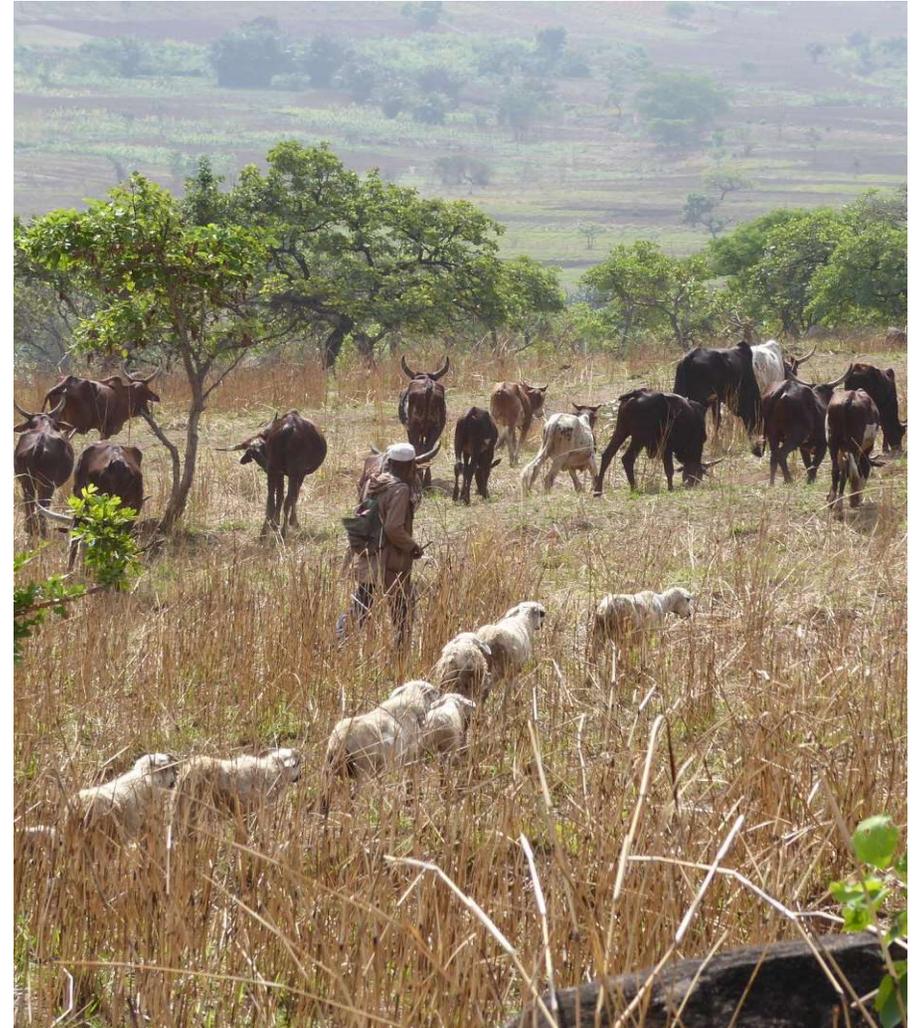
- En Afrique sub-saharienne, les éleveurs transhumants représentent des millions de personnes. Uniquement dans la zone sahélienne leur population est 58 millions, soit 11 % de la population totale.
- Les éleveurs l'économie et la culture, surtout dans la zone sahélienne, mais aussi dans certains pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest ainsi que d'autres pays comme le Cameroun et Madagascar.
- En Afrique de l'Ouest, l'élevage transhumant compte entre 5 % (Côte d'Ivoire) et 44 % (Mali) du PIB agricole.
- En plus, 65 % de la viande de bœuf consommée (et 40 % pour les moutons et chèvres) est issue de l'élevage transhumant.
- Si le mode de vie des éleveurs transhumants est parfois considéré comme non viable car trop extensif, des études récentes ont démontrés que l'élevage transhumant reste adapté aux conditions climatiques et écologiques, notamment dans les pays sahéliens.



Contexte (2)

Par contre, les éleveurs transhumants se voient confrontés à de nombreux défis:

- Le développement démographique qui accroît la pression sur les ressources, notamment « terre » et « eau »
- Les faiblesses dans les gouvernances des espaces et la sous-représentation des éleveurs transhumants dans les cercles de décideurs au niveau national ainsi que local
- Les phénomènes de terrorisme et banditisme avec leurs conséquences notamment sécuritaires, mais aussi en termes de préjugés contre un mode de vie mobile (comme p.ex. le refus de certains pays d'accueillir les éleveurs transhumants)



Le ProPFR en général et avec sa considération du pastoralisme (1)

Le Programme pour une Politique Foncière Responsable (ProPFR)

- Est un projet de la GIZ, financé en grande partie par le BMZ et en mineure partie par l'UE
- A été créé en 2015 et fermera en 2026
- Travaille actuellement dans sept pays (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Madagascar, Niger et Ouganda), mais a travaillé aussi, naguère, dans d'autres pays (comme le Bénin, Laos, Pérou)
- Autour de **3 champs d'action**, qui sont:
 - ❖ L'amélioration des conditions-cadre pour l'établissement des documents sécurisant le foncier
 - ❖ L'implication accrue de la société civile dans l'élaboration des lois concernant le foncier rural
 - ❖ La sensibilisation du secteur privé concernant les principes VGGT

Le ProPFR en général et avec sa considération du pastoralisme (2)

Même si le pastoralisme n'est pas (originellement) le sujet central du ProPFR, la réalité dans ces pays d'intervention amène le projet à porter un regard particulier sur la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs.

La prévention et la gestion de conflits entre ces deux groupes marquant le milieu agricole passe surtout par la négociation des droits d'usage pour les éleveurs, par la concertation et la sensibilisation.

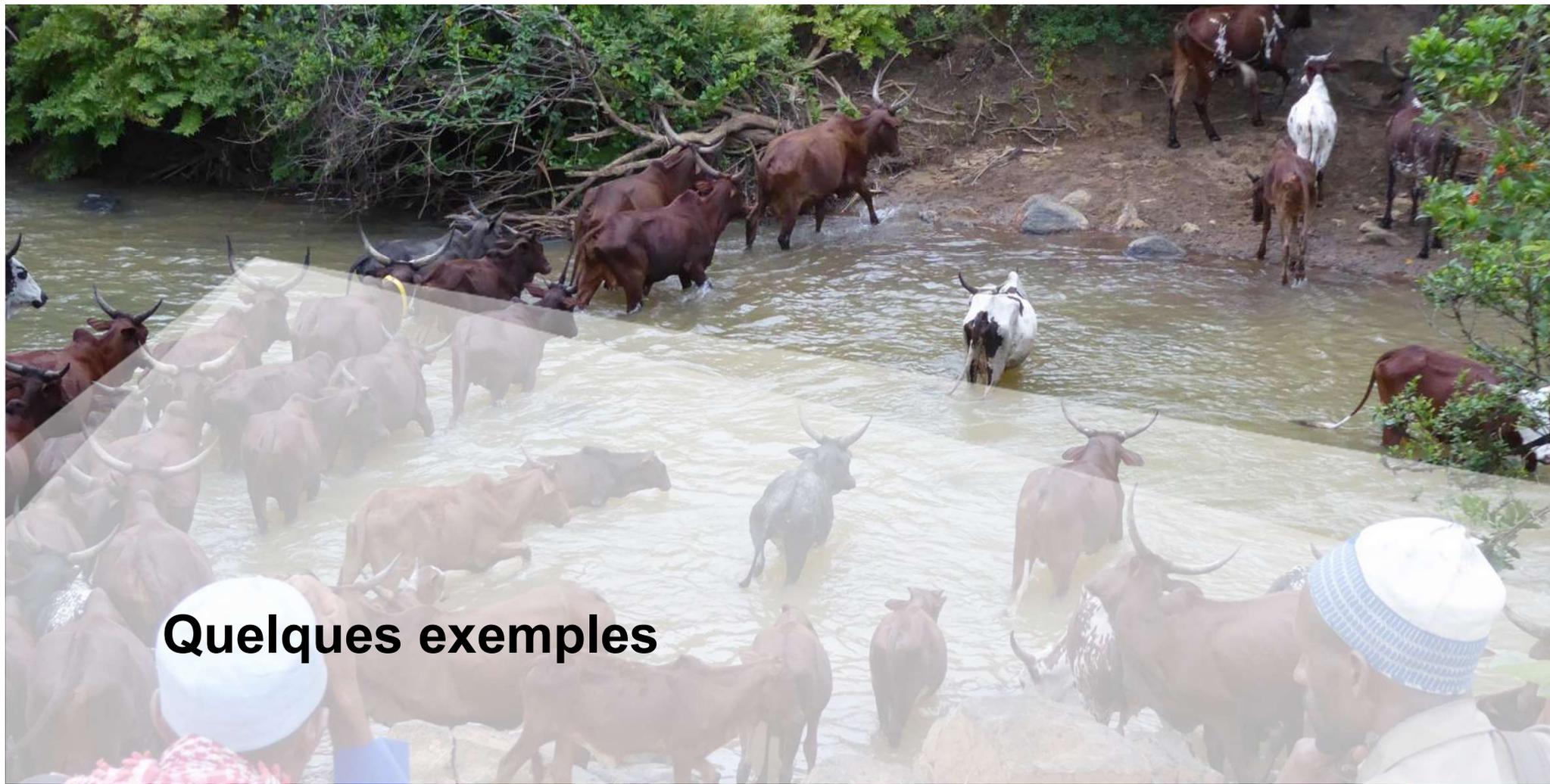
Dans la plupart des pays d'intervention du ProPFR, ces activités sont couvertes par des indicateurs qui mènent les projets à considérer, de façon explicite, des groupes vulnérables dans la sécurisation foncière. Par conséquent, les éleveurs sont inclus, comme aussi d'autres groupes traditionnellement marginalisés dans la sécurisation foncière (comme les femmes, les jeunes, les migrants etc.).



Le ProPFR en général et avec sa considération du pastoralisme (3)

En résumé, les différents modules pays du ProPFR travaillent sur :

- L'accompagnement des gouvernements dans les concepts innovateurs de la répartition d'espaces entre éleveurs et agriculteurs (Bénin) ou dans la relecture des textes régissant le pastoralisme (Burkina Faso).
- L'accompagnement des Collectivités Territoriales dans la régularisation de l'accès à la terre pour les éleveurs transhumants (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger)
- La production des outils de sensibilisation sur les modes de vie des éleveurs transhumants et sur les causes des conflits entre éleveurs et agriculteurs (Burkina Faso, Bénin, Niger)
- L'organisation des cadres d'échanges entre éleveurs, agriculteurs, Organisations de la Société Civile (OSC) et représentants des Collectivités Territoriales (Burkina Faso, Cameroun, Niger)
- L'accompagnement des éleveurs transhumants à l'obtention des espaces sécurisés dédiés aux pâturages (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Niger)



Quelques exemples

Activités de sensibilisation, d'organisation de cadres d'échange et formations (1)

L'ignorance et la méconnaissance de la transhumance sont des facteurs cruciaux qui alimentent les conflits entre éleveurs et agriculteurs, et qui mènent à des décisions erronées de la part des décideurs politiques.

Le ProPFR travaille donc à la sensibilisation des populations agricoles et urbaines sur le mode de vie des éleveurs transhumants à travers **la production et la diffusion des outils de sensibilisation** comme:

- Des films documentaires (Burkina Faso, Bénin)
- Des films courts de sensibilisation et pédagogiques en langues locales, dont quelques-uns diffusés sur YouTube et dans des réseaux sociaux (au Burkina Faso, Benin)
- Des fora théâtres (au Burkina Faso)
- Des émissions de sensibilisation en quatre langues locales diffusés par les radios communautaires (Bénin)
- Des posters de sensibilisation (au Niger)



Activités de sensibilisation, d'organisation de cadres d'échange et de formations (2)

Le ProPFR organise **des cadres d'échange** sur plusieurs niveaux: national, régional et local. Ceci parfois dans des cadres prévus par les lois nationales, parfois aussi à des occasions spécifiques.

Quelques exemples:

1. Atelier régional sur le pastoralisme organisé par le ProPFR/Burkina Faso en avril 2022, suivi d'un webinar sur le thème organisé par le Timbuktu Institute
2. Forum à Tagazar au Niger sur l'accaparement des terres pastorales par des investisseurs agricoles. L'action a eu pour effet l'arrêt de l'exploitation de 250 ha spoliés pour l'agriculture végétale
3. Au Cameroun, un processus de mise en place de deux plateformes de dialogue intégrant éleveurs, agriculteurs, et personnes vulnérables, sur le règlement des conflits agro-pastoraux



Webinaire Régional

Pastoralisme et conflits fonciers entre éleveurs et agriculteurs au Burkina Faso et dans la sous-région



Bala Sanou
GIZ Burkina Faso, Conseiller en innovation et gouvernance locale



Dr. Babette Wehrmann
Policy advice, Training, Mediation, Research on Land Governance



Hindou Oumarou Ibrahim
Présidente Fondatrice AFPAT Tchad



Dr. Bakary Sambe
Directeur Régional, Timbuktu Institute



Dr. Mamadou Goita
Directeur Exécutif IRPAD - Mali



<http://timbuktu-institute.org/>

contact@timbuktu-institute.org



12 AVRIL
À 15H30

Activités de sensibilisation, d'organisation de cadres d'échange et de formations (3)

Le ProPFR forme les acteurs, notamment au niveau communal et local, en vue d'une meilleure considération du pastoralisme dans la planification des espaces.

Quelques exemples:

- Au Burkina Faso, 4 sessions d'information sur le pastoralisme au profit des Services Techniques Déconcentrés des communes d'intervention du projet
- Au Niger, dans le cadre de l'élaboration des Schéma d'Aménagement Foncier, les sensibilisations ont porté sur la définition du pastoralisme et l'accès à la ressource pastorale



L'établissement de documents d'accords sur l'usage des terres agricoles

Dans certains pays (comme p.ex. le Burkina Faso et le Niger), la loi prévoit des documents d'accord sur l'usage des terres agricoles. Dans d'autres pays (comme le Cameroun et la Côte d'Ivoire) la GIZ a élaboré, ensemble avec ses partenaires, des formats de documentation des accords trouvés entre éleveurs et agriculteurs.

Quelques exemples:

- En Côte d'Ivoire, 9 modèles de contrats d'agropastoralisme ont été développés et sont en cours d'essai par des communautés d'éleveurs dans le Nord du pays. Puis un processus de validation est prévu par l'Agence Foncière Rurale (AFOR)
- Elaboration d'une Charte Foncière Locale (CFL) délimitant et réglant l'accès à une zone pastorale intervillageoise dans la commune de Boni au Burkina Faso
- Au Cameroun, des accords entre transhumants et populations villageoises pour l'utilisation des terres destinées au pâturage sont en cours d'élaboration



nooku wuro hakkunde gure banngal
 l'adda maral Saaho ley komin boni

Noy yuwdi iimagol e laawol joyyingol sariya o ?

Do sariya nokkuje gure hakkunde gure yo iimagol baale gure kawjotoode nokkuje ko buri fu pelle kawjotoode nokkuje gure Doosi e Saaho dow gollidal sewedejeji gure komin Boni.

La Do sariya nokku gure hakkunde gure wintidamaa dow irawangal e baadngol, jille e luwagol tedee e in pelle kabodide e ladda maral Saaho.

Do sariya nokku gure dartinamaa ley kaantira gure Doosi, Saaho, Baniye e Boni hono no taku kumpile takwadi e.

Golleji jamiraadi e kadaadi

- 1. Hebugol naata** ley ladda maral e rawtorogol gollitri waanaskana marooje Saaho e gure baadiye.
- 2. Marowo nijoodido** nasa nastowo ley ladda maral Saaho na jey rewude sardiji dewtudi di :
 - Tuli daabaaji inum fuu e rawwaji daabooji ;
 - lawreede taiki feso e rawwaji daabooji (mawdi) ; baangal na'i yo huure, balahere, kawleewonngol e pidi (daami). Daabaaji pamari, yo wilewo, guffa, pidol e peogol fu ngal sariya doktorooobe yamiri ;
 - jaduwe rewa sardiji sardi nokku wuro e hakkunde gure e ahaadiji aadiji mo fedde hawu ladda maral Saaho dattini ;
 - yobude ko jey yobeede ;
 - lawreede taiki eggol so eggooobe.
- 3. Maarowo kajaado naatude ley nooku maral Saaho joodo na jey wadude taikuru dabere (damandi) hokka fedde hawjotoode (KOJESI).** Persidan COGES (Kojesi) hiitan ndaama ngonsa taki e kibaruuji dey hokka mawde ladda maral Saaho ley balde tati. Mawde ladda maral Saaho ndaama damandi e mballa persidan COGES e huoreebe sewede en gure Doosi, Saaho ley balde tati. So damandi e jabaama, kosee wekan kawntal pyingol djabado ley dewnde ladda maral ley balde tati gada aadi mawde ladda maral Saaho.
- 4. Marowo joodido ley ladda maral heba taikuru sardi o mo kojesei hokki dum** Marowo nijoodido adan aadi rawtorogol nijeyi no heba hono no gollal maral aywora dey yobe ngobiji e usuruuji jondu.
- 5. Joonde neddo mo walaa daabaaji ley ladda maral na haada.** Rafi daabaaji ley ladda maral duubi ddi saaboto wurtingol pomum ley ladda maral.
- 6. KADE.** Ko hada ley ladda maral Saaho wongi golleji dewtudi di :
 - Riwogol saudu dey tawo wansa do yama ;
 - Saggigol ley ladda maral waatu ndumga ;
 - Sippuujji ladda iri no laatori fu ;
 - Hunde fuu kuu bimaata saahdogum lepi di yesso. Baal marooje ladda maral Saaho e nimeebe baalibe tinnito wemgol potal be tewan batu e jidal wakatti fu.
- 7. Maroohe ladda maral** (innoto nimegoli gese e borondaa daabaaji wuro, Saabu dum be tinnoto.
- 8. So salare wadi** ley tewigol saawire, kosee humbles mawde sarwisi wuturineer departema maa mawde sarwisi pitki dey hawjoro hono no sariya yamiri.

© GIZ

Talkuru sarya o towre naaheme sudu sarwisiji laamu komin Boni e Fulfulde, Toubakoureh et F

Appui à la réorganisation des espaces

Au-delà des accords locaux mentionnés dans la diapo précédente, certains états entament des procédures de réorganisation des espaces à une plus grande échelle. Le ProPFR appui certaines de ces initiatives:

1. Appui à la création des fermes et fermettes pastorales à l'intérieur d'une zone pastorale dans la zone d'aménagement de Bagrépôle au Burkina Faso
2. Appui à l'élaboration des plans locaux d'aménagement du territoire, intégrant les espaces dédiés au pâturage (au Cameroun)
3. Appui à la sécurisation des couloirs de transhumance (au Cameroun et au Niger)
4. Soutien à l'élaboration du Schéma National de l'Aménagement du territoire et appui à l'élaboration des Schémas d'Aménagement Foncier (SAF) dans trois des huit régions du Niger
5. Appui à la sédentarisation au Bénin à travers un module de gestion agro-pastorale

Vers un modèle de gestion: le cas du Bénin

Au Bénin, l'appui de la GIZ s'intègre dans une politique nationale, explicitement orientée vers la sédentarisation des éleveurs transhumants.

Cette politique s'inspire par des innovations du ProPFR Bénin, qui sont aujourd'hui multipliées et étendues sur l'ensemble du Nord.

L'initiative phare du ProPFR était l'élaboration du « module de gestion agro-pastorale » (nommée « Gah Kêssê » ou *nouveau campement*)

Un premier module est en place depuis mi-2023 (village de Tchatchou), couvrant 5.000 habitants avec ~ 11.000 bœufs. 18 forages/abreuvoirs sont installés sur 20.000 ha, dont 100 ha de cultures et 1.000 ha de plantation d'arbres fourragers. Dans l'approche, les principes de Gestion Durable des Terres (Modèle GDT de ProSOL) sont appliqués.

Le succès à ce stade d'expérimentation est lié aux facteurs suivants:

- Parfaite adéquation à la politique du gouvernement
- Demande forte des populations d'agro-éleveurs
- Intégration de la dimension de sécurisation foncière
- Innovation inclusive et intégrée d'une approche agro-sylvo-pastorale

Néanmoins, le focus politique sur la sédentarisation implique un grand changement de vie pour les éleveurs, y compris des sacrifices par rapport aux couloirs de passages, qui s'étendent sur les pays de la région.



**Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH**

Sitz der Gesellschaft
Bonn und Eschborn

Friedrich-Ebert-Allee 36 + 40
53113 Bonn, Deutschland
T +49 228 44 60 - 0
F +49 228 44 60 - 17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Deutschland
T +49 61 96 79 - 0
F +49 61 96 79 - 11 15

E info@giz.de
I www.giz.de

Pastoralism in West Africa facing population growth, dwindling natural resources and climate change

Best Practices and Challenges for Public Policies

Portail

Foncier & développement



THÈMES

PAYS

ACTEURS

ACTUALITÉS

PUBLICATIONS DU COMITÉ

OUTILS | QUI SOMMES-NOUS ?



Pastoralism in West Africa : Best Practices and Challenges for Public Policies

Panelists

Dr Bernard BONNET, Senior agro-pastoral governance specialist, IRAM

Dr. Andrea REIKAT, Project Leader Promotion d'une Politique Foncière Responsable (ProPFR) in Burkina Faso, GIZ

Dr Adamou MAMA SAMBO, Director, Haut-Commissariat à la Sédentarisation de l'Élevage (HCSE) du Bénin

Mrs Astou DIAO CAMARA, Director, Bureau d'Analyse Macro-économiques, Institut Supérieure de Recherche Agricole (BAM/ISRA), Sénégal